



Institut Technique de la **Betterave**

Animateur référent

Alexandre METAIS
ITB
02.35.12.26.72
a.métais@itbfr.org

Animateur suppléant

Nicolas MAILLARD
ITB
02.35.12.26.72
n.maillard@itbfr.org

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur

www.normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Ecophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité



A retenir

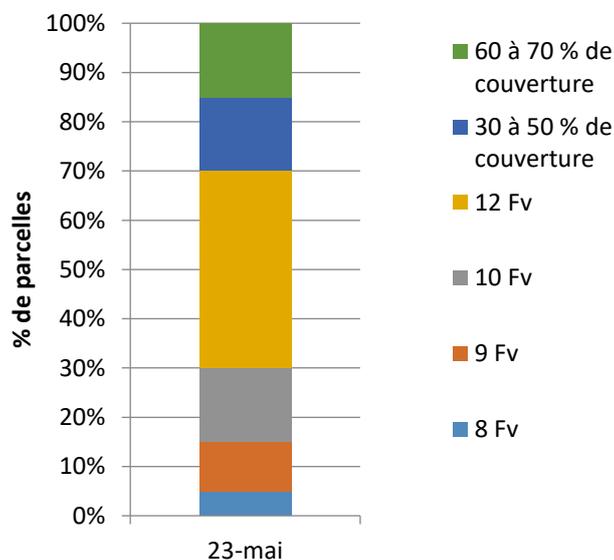
- ✓ **Pucerons** : sur parcelles sans NNI, le seuil T3 est fréquemment atteint. Dans les situations avec une protection NNI, les pucerons verts sont toujours sous contrôle.

Le réseau d'observation

Cette semaine, les observations ont été réalisées sur 26 parcelles fixes.

Stades

Stades des betteraves



Le stade des betteraves varie de 8 feuilles vraies à 70 % de couverture pour les plus avancées. La majorité des parcelles sont au stade 12 feuilles vraies.

Pucerons

Observations :

Parcelles sans NNI : 12 parcelles observées

- 12 parcelles présentent des pucerons verts aptères avec une fréquence de betteraves atteintes qui varie de 10 à 65 %.
- 9 parcelles présentent des pucerons noirs aptères avec une fréquence de betteraves atteintes qui varie de 4 à 52%.

Parcelles avec protection NNI : 14 parcelles observées

- 7 parcelles présentent des pucerons noirs aptères avec une fréquence de betteraves atteintes qui varie de 5 à 88%.
- 2 parcelles avec présence de pucerons verts aptères avec une fréquence de betteraves atteintes qui varie de 8 à 28%

Seuil indicatif de risque : 10% des betteraves colonisées par au moins 1 aptère vert.

Analyse de risque :

Parcelles sans protection NNI :

Le développement des pucerons est toujours favorisé par les conditions climatiques actuelles. **Les observations de cette semaine montrent une progression des pucerons verts aptères dans les situations où la protection remonte à plus de 10 jours. Le seuil de risque T3 est dépassé sur la majorité des parcelles du réseau de surveillance.** Il est nécessaire de renforcer la surveillance dans cette situation.

Parcelles avec protection NNI :

Pour rappel, sur parcelles avec protection NNI, la présence de pucerons verts aptères est toujours constatée sur certaines parcelles. Cette protection phytosanitaire n'empêche pas les pucerons ailés d'atterrir sur les feuilles de betteraves et de donner naissance à des aptères. Nos observations montrent que les aptères retrouvés dans ces parcelles sont petits et donc fraîchement nés. Quelques jours après, nous n'observons pas d'évolution du stade larvaire, ce qui laisse penser que les jeunes larves ne survivent pas, et que la rémanence des NNI est toujours active. Rappelons que les virus ne sont pas transmis à la descendance.

La présence de pucerons noirs aptères ne nécessite pas d'intervention, même si ces derniers sont parfois très fréquents. La faune auxiliaire qui commence à s'installer va permettre de réguler ces pucerons.

Observations auxiliaires :

La présence de larves de coccinelles, larves de syrphes et cantharis ont été observées sur 5 parcelles avec une fréquence qui peut atteindre les 20 %. Ces auxiliaires participent à la régulation des pucerons en cas de présence significative.



Coccinelle adulte



Larve de coccinelle



Larve de syrphe



Cantharis



Cartographie des observations du 25 mai sur parcelles sans NNI



- T0** sans NNI, seuil de risque pucerons non atteint
- T1** sans NNI, seuil de risque atteint, T1 réalisé ou à réaliser
- T2** sans NNI, seuil de risque atteint, T2 réalisé ou à réaliser
- T3** sans NNI, seuil de risque atteint, T3 réalisé ou à réaliser

Cartographie des observations du 25 mai sur parcelles avec NNI



- T0** avec NNI, seuil de risque pucerons non atteint
- T1** avec NNI, seuil de risque atteint, T1 réalisé ou à réaliser